

Assurance qualité au sein des établissements publics de l'enseignement supérieur et universitaire en R.D. Congo : Etude appliquée à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo

Joseph NGUAPITSHI HANDJILA

Chercheur, Chef de Travaux, Doctorant en Sciences Politiques et Administratives, Institut Supérieur de Commerce d'Ilebo (ISC/Ilebo), RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The Democratic Republic of Congo is an under developed country. Her growth requires the contribution of different domains of social life. It is on this ground that this study has been devoted the analysis for the variables of performance at ISP, ISC and ISTM Ilebo, which ascertains progressive depreciation of higher learning education system in particular, in this part of national territory and in the DR Congo in general.

Notwithstanding the growing of the higher learning public institutions in teaching at Ilebo, there is a question of quality assurance when these higher learning public institutions in teaching don't make the competitive degree of education. We only noticed the indicative of performance below: human resources, governance, financial resources, students, academic activities, the mobility of academic and scientific staff, scientific activities, basic equipment, library and influential negative partner at the excellence level of teaching

In order to take up the challenge ISP, ISC and ISTM should involve Congolese higher learning institutions actors as much at external level as internal so as to make an effective competitive trimming at national and international level.

KEYWORDS: Variables of performance, Quality assurance, Quality, Agreement, Evaluation, Learning public institutions in teaching, Teaching, education of Actors.

RESUME: La RD Congo est un pays sous développé. Son émergence nécessite l'apport de différents domaines de la vie sociale. C'est dans ce cadre que cette étude est consacrée à l'analyse des variables de la performance, à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo, qui constate la dépréciation progressive du système éducatif universitaire en particulier, dans cette partie du territoire national, et en général en RD Congo.

Malgré l'évolution de ces établissements publics d'enseignement supérieur d'Ilebo, ils posent une question d'assurance qualité lorsqu'ils n'aménagent pas le degré compétitif de l'enseignement. Nous n'avons constaté que les indicateurs de performance ci-dessous : les ressources humaines, la gouvernance, les ressources financières, les étudiants, les activités académiques, la mobilité du personnel académique et scientifique, les infrastructures, la bibliothèque et le partenariat influent négativement sur le niveau d'excellence de l'enseignement.

Pour relever ces défis, l'ISP, l'ISC et l'ISTM devront impliquer les acteurs du système éducatif universitaire congolais tant au niveau externe qu'interne afin d'un arrimage compétitif sur le plan national et international.

MOTS-CLEFS: Variables de la performance, Assurance qualité, Qualité, Agrément ou habilitation, évaluation, Etablissements publics d'enseignement supérieur, Enseignement, Acteurs de l'éducation.

1 INTRODUCTION

A l'accession des indépendances des pays africains, est née la prise de conscience de l'enseignement supérieur avec la croissance des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU). Ceux-ci avaient pour objectifs de former les

cadres, de faire la recherche fondamentale, appliquée et opérationnelle ainsi que l'offre des services à la communauté. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, ces institutions ont été réputées pour la qualité de leur enseignement.

Au fil du temps, l'on rencontre, par exemple en RD Congo, la décentralisation des Universités par la création des Instituts Supérieurs au rang universitaire pour satisfaire aux besoins de la société dans les différents domaines tels que l'enseignement professionnel, la santé, la politique, la société, l'administration, etc.

Plusieurs décennies après, à la faveur de la vague de libéralisation économique qui a traversé le continent africain en général, et la RD Congo en particulier, dans les années 80 et 90, on a vu libéraliser le système éducatif universitaire. Dans le secteur public, l'Etat congolais a créé et implanté des nouveaux établissements publics, dits des établissements d'essai¹. C'est ainsi que l'on a rencontré dans chaque province au moins une université ; dans chaque territoire un établissement d'enseignement supérieur. C'est au cours des années 93 que le territoire d'Ilebo, District du Kasai, dans la province du Kasai², s'est doté des premiers établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire dans la cité d'Ilebo.

Malgré cette émergence, M.T. KAMINAR NSIY note qu'en réalité, l'autonomie universitaire reconquise par les institutions universitaires congolaises n'est resté qu'une lueur, car les conditions de travail demeurent inchangées dans les institutions académiques. Des problèmes tels que ceux de la modicité des frais de fonctionnement alloués, des auditoriums surpeuplés sans mobiliers, des bibliothèques et des laboratoires sous équipés, du clientélisme dans la nomination des autorités académiques... rendent illusoire les prétentions à la liberté académique et à l'autonomie institutionnelle, s'ils ne trouvent pas des solutions appropriées dans l'enseignement supérieur et universitaire congolaise, pourquoi pas africain³.

OSWALD V.C. affirme que la baisse du niveau de l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo est un fait connu. Les principales contraintes en sont la prolifération et l'émiettement des universités et des instituts supérieurs, les problèmes aigus d'infrastructures, d'équipement et de matériels didactiques, les problèmes du personnel enseignant, les difficultés de la relève académique. Il y a aussi l'inexistence de financements étatiques, un marché d'emploi dominé par l'informel, et le non structuration de la recherche scientifique universitaire, la demande croissante pour l'enseignement supérieur⁴.

MASHAKO MAMBA L. a corroboré dans le même sens que face à un espace universitaire mondial, caractérisé par l'excellence, la compétitivité, l'innovation et une course effrénée à la production scientifique, le risque devient de plus en plus grand pour les systèmes universitaires, qui ne s'accommodent pas à cette nouvelle dynamique, de se voir marginalisés pour longtemps (...) et s'ajoutent aussi les exploits dans les domaines de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Telle est l'ampleur des défis énormes auquel doit faire face l'enseignement supérieur de la RD Congo⁵.

De ce qui précède, on peut comprendre qu'il y a une baisse sensible tant au niveau de l'enseignement que de la recherche et du niveau de service à rendre à la société.

Notre communication se propose de faire intégrer, dans l'état des lieux, l'assurance qualité au sein des établissements supérieurs du territoire d'Ilebo. Une attention particulière sera accordée sur les défis de l'assurance qualité de ces établissements et suggérer les stratégies de réussite pour des institutions universitaires performantes.

¹ La question d'essai avait été préconisée dans le cadre de la planification de la carte académique du pays en 1989 par le Conseil d'Administration des Universités du Zaïre. Il était question d'ouvrir à travers le pays le premier cycle des facultés répondant aux besoins des milieux où l'on devait les implanter. Les universités d'Etat allaient couvrir chacune un espace donné pour assurer la couverture scientifique et académique. Mais les étudiants des facultés concernés devaient terminer leur deuxième cycle au sein de l'université mère. Les responsables politiques de l'époque ont usé de ce projet pour exploiter l'expérience d'essai sans avis de consultation dudit Conseil. Ces autorités politiques ont disséminé des établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire à travers le pays sans cartographie universitaire, ni études préalables et ni contrôle de viabilité. Se référer à KILANGA MUSINDE, J., *L'Université de Lubumbashi : cinquante ans après, quel modèle universitaire pour quel destin ?* ; NDAYWEL e NZIEM, I., (sous la direction de), *L'université dans le devenir de l'Afrique. Un demi-siècle de présence au Congo-Zaïre*, L'Harmattan, Paris, 2007, pp. 243 – 244

² Est l'une des 26 provinces de la RD Congo, se situant au centre du territoire national du pays.

³ KAMINAR NSIY, M.T., *L'étatisation, la politisation et la démocratisation de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC. Histoire et défis actuels*, In *Colloques sur les libertés académiques*, Tanger, Maroc, 2010, p. 11.

⁴ OSWALD V.C. *Promotion de la qualité dans les universités congolaises et compétitivité sur le plan International* ; In MAINDO M. NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P., (sous la direction de), *L'université en chantier en RD Congo. Regards croisés sur la réforme d'enseignement supérieur et universitaire*, Karthala, Paris, 2012, p. 129.

⁵ Préface de MASHAKO MAMBA, L., MAINDO M. NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P., (sous la direction de), *Op.Cit.*, p. 6

2 DE LA LEGITIMATION ET LA GENESE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ESU DU TERRITOIRE D'ILEBO

2.1 DE LA LEGITIMATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ESU D'ILEBO

La légitimité des établissements publics du territoire d'Ilebo a été instituée par les réformes de l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo de 1989 et de la Conférence Nationale Souveraine qui ont marqué le cheminement de ce secteur éducatif universitaire congolais.

2.1.1 LA REFORME DE 1989 : LA LIBERALISATION DES ETABLISSEMENTS D'ESU

C'est la décision d'Etat n°75/CC/89 du 29 avril 1989 sur l'enseignement supérieur et universitaire qui modifia des dispositions reprises sous B, point 3, de la décision d'Etat n°44/CC/86 du 11 avril 1986 accordant à l'Etat le monopole de la création des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire⁶.

Cette décision instituant les particuliers, les personnes physiques ou morales, qui remplissent les conditions fixées par la loi-cadre, après agrément accordé préalablement par ordonnance présidentielle, pouvaient créer des établissements d'enseignement supérieur et universitaire.

2.1.2 LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE : LA COMMISSION DE L'EDUCATION

La Conférence Nationale Souveraine (CNS) a tenu ses assises du 6 août 1991 au 6 décembre 1992. Par une de ses sous commissions chargée des problèmes relatifs à l'ESU, elle constata l'inadaptabilité et la faillite du système éducatif quant à sa mission de formation des élites et des cadres compétents, capables de répondre aux exigences et aux énigmes des réalités quotidiennes des congolais. La question du redressement de l'éducation se posa comme une urgence.

Selon la CNS, l'échec du système éducatif résulte du blocage de la société congolaise par des contradictions internes, de la marginalisation des valeurs éthiques universelles du vrai, du bien et du beau ainsi que de la politisation et de l'étatisation excessives et par le manque d'une planification de l'éducation⁷.

La nouvelle conception de l'éducation s'agissait d'envisager des écoles de développement du milieu, c'est-à-dire des écoles pour le milieu et par le milieu. L'accent fut mis sur la finalité de l'enseignement en tant que vecteur du développement, des transformations sociales. On requiert du professeur de l'ESU d'être non seulement un simple transmetteur des connaissances mais plus un éducateur. Quant à la professionnalisation, la CNS insista sur l'initiative des jeunes à l'apprentissage par soi-même pour favoriser l'acquisition du goût de perfectionnement. Il s'agit de la revalorisation de la formation permanente⁸.

La CNS envisagea, aussi, un système de partenariat éducatif qui apporterait des solutions spécifiques et concrètes aux problèmes posés par le système éducatif congolais⁹.

2.2 DE LA GENESE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ESU D'ILEBO

2.2.1 DE LA GENÈSE

Ce sont les réformes de 1989 et la Conférence Nationale Souveraine qui sont à l'origine de ses établissements publics d'enseignement supérieur d'Ilebo. Mais, en 1993, le pouvoir public décida de rendre effective la libéralisation de l'ESU pour deux raisons fondamentales. D'une part, l'inégalité la plus insidieuse provenant du fait que certains enseignements ne

⁶ TSHIBANGU TSHISHIKU, T., *L'université congolaise. Etapes historiques, situation actuelle et défis à relever*, Ed. Universitaires africaines, Kinshasa, 1998, p. 152

⁷ SABAKINU KIVULU et MPEYE NYANGO ; *Education, recherche scientifique et technologie au Zaïre. Analyses et décisions de la conférence nationale souveraine*, Bibliothèque nationale du Zaïre, Kinshasa, 1995, p. 6

⁸ *Ibidem*, p. 7.

⁹ MUENE BATENDE, G., *Origines et évolution de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo. Des écoles de Kisantu aux états généraux de l'éducation ; In Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique. Actes du Séminaire-Atelier tenu à Kinshasa, du 13 au 19 février 2000, Kinshasa, 2000, p. 84.*

s'organisaient que dans certains établissements du pays et pas dans d'autres. D'autre part, l'éloignement de certaines régions (aujourd'hui provinces) du pays de ces établissements rendait l'accès des enfants dans ces régions à ces enseignements forts hypothétiques, compte tenu des difficultés énormes qu'éprouvaient les parents à envoyer leurs enfants au loin, dans l'état actuel de l'économie du pays¹⁰.

On assiste ainsi au début de la prolifération d'établissements d'ESU à travers le pays sans études préalables, ni contrôle de viabilité des dits établissements d' « essaimage ».

Ces établissements supérieurs disséminés à travers l'ensemble du territoire national étaient basés sur trois principes qui les gouvernent¹¹, dont :

- Le premier le plus fondamental gouvernant l'essaimage consistait à conjuguer les efforts de l'Etat avec ceux des communautés de base. Ce principe était fondé notamment lors du choix des lieux d'implantation des établissements comme lors du choix des autorités académiques.

En retour, la population devrait être mobilisée pour apporter aux établissements ouverts toute l'aide qu'elle était capable de leur fournir. Celle-ci était importante et fort diversifiée. Les bâtiments pour le fonctionnement provisoire et le terrain devant recevoir les constructions futures constituaient le premier apport de la population aux établissements récemment ouverts.

- Le deuxième consistait en l'existence d'une période probatoire pour les établissements ouverts comme cela est de coutume pour les établissements privés d'ESU. Cette période probatoire était de quatre ans pour les instituts supérieurs et de cinq ans pour les centres universitaires.

Comme pour les établissements privés, le Ministère de tutelle devait octroyer d'abord une autorisation de fonctionner lorsque les critères minimum de fonctionnement soient remplis, commençaient la période probatoire au cours de laquelle l'établissement était suivi et où il avait l'obligation de faire preuve de viabilité.

- Le troisième était celui de la mobilité du corps enseignant. La philosophie nouvelle consistait à partager le plus équitablement possible la capacité nationale en matière d'ESU. Il n'y avait pas d'autre issue que de faire déplacer les enseignants vers les étudiants et non l'inverse. Cela était prohibé malgré les conditions sociales que traversent le corps enseignant.

Le législateur argumente sa position par un triple avantage¹². D'abord, le problème du manque des moyens dont souffre notre système éducatif universitaire ne date pas d'aujourd'hui. Même à l'époque de l'âge d'or de la RD Congo, l'ESU n'a jamais bénéficié des crédits suffisants pouvant lui permettre d'entretenir ses infrastructures ou d'en créer d'autres. Le niveau d'importance que l'Etat accorde à l'ESU est très faible de 1% à 2,5%¹³.

Ensuite, les frais devant être engagés dans l'essaimage étaient fort minimes comparativement au coût de réhabilitation des anciennes infrastructures très fortement dégradées à cause du manque d'entretien depuis de très longues années. Il était question de répondre à une université d'action qui était pour l'UNESCO une nécessité vitale pour les sociétés en devenir.

Enfin, l'essaimage offre à tous les sous-ensembles minoritaires, jusque-là ignorés, la possibilité de s'affirmer et d'apporter, sans complexe, leur contribution à l'effort du développement national. Les inconvénients font l'objet de cette étude.

A ce titre que sont disséminés dans le territoire d'Ilebo, les établissements publics d'ESU : ISP, ISC, et ISTM sous analyse dans cette étude.

¹⁰ Ministère de l'ESU, Enseignement Supérieur et Universitaire du Zaïre. *Essaimage et perspectives d'avenir*, PUZ, Kinshasa, 1994, p. 51.

¹¹ Ministère de l'ESU, *Op. Cit.*, pp. 63 – 64.

¹² Ministère de l'ESU, *Op.Cit.*, pp. 65 - 67.

¹³ Cellule Technique pour les Statistiques de l'Education(CTSE), *Annuaire statistique de l'ESU, année académique 2010-2011*, Kinshasa, décembre 2012, p. 5. - Se reporter aussi à EKWA BIS ISAL, *L'école trahie*, éd. CADICEC, Kinshasa, 2004.

2.2.2 CADRE JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ESU D'ILEBO

2.2.2.1 L'INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE D'ILEBO (ISP/ILEBO)

L'ISP/Ilebo tire sa genèse à partir de l'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0167/93 du 4 août 1993 en territoire d'Ilebo¹⁴. Cet établissement d'enseignement supérieur est implanté dans la cité d'Ilebo qui est le chef-lieu portant le même nom que ce territoire. Les activités académiques ont été effectives à cette même année d'ouverture.

Durant son évolution, l'ISP/Ilebo a bénéficié, avec l'appui de la population d'Ilebo pour sa stabilité, le bâtiment du service des affaires sociales, alors inoccupé, comme cadre approprié pour son fonctionnement. Aussi, il bénéficia de la population de Kinshasa un apport des ouvrages.

Cette période fut considérée pour l'ISP/Ilebo d'une période probatoire. Les autorités académiques avaient expédié au Ministère de tutelle les rapports de viabilité. Sont des rapports de la gouvernance académique et administrative s'articulant autour des activités administratives et académiques, le personnel administratif et enseignant, les programmes d'études, les infrastructures, les étudiants, les examens, le taux de réussite, le taux d'employabilité, les finances, etc.

En 1996, par l'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/B4/063 BIS/96 du 19 avril 1996 que l'ISP/Ilebo a eu son agrément et sa prise en charge par le trésor public, c'est-à-dire, cette institution universitaire est versée dans le secteur public de l'ESU.

2.2.2.2 L'INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE D'ILEBO (ISC/ILEBO)

Le cadre juridique qui donne naissance à l'ISC/Ilebo est l'arrêté ministériel n° ESU/CABMIN/0483/93 du 19 octobre 1993 en territoire d'Ilebo¹⁵. Cet établissement d'enseignement supérieur est implanté dans la cité d'Ilebo qui est le chef-lieu portant le même nom que ce territoire. Les activités académiques ont été effectives en 1994.

Dans son parcours, l'ISC/Ilebo a bénéficié le concours des autorités locales du territoire en leur cédant le bâtiment de l'école primaire « EP Ilebo 1 » comme cadre approprié en vue d'assurer les activités académiques.

Les trois premières années furent considérées comme une période probatoire après l'ouverture de cet établissement. Les rapports de gestion académique et administrative expédiés par le comité de gestion au Ministère de tutelle constituaient une preuve de viabilité. Ces rapports se rapportaient sur les activités académiques et administratives, le personnel enseignant et administratif, les programmes d'études, les infrastructures, les étudiants, les examens, le taux de réussite, le taux d'employabilité, les finances, etc.

Par l'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/B4/0626BIS/96 du 9 avril 1996 que l'ISC/Ilebo fut agréé et pris en charge par le trésor public, c'est-à-dire, il est versé dans le secteur public de l'ESU.

2.2.2.3 L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES D'ILEBO (ISTM/ILEBO)

L'historique de l'ISTM/Ilebo commence avec l'arrêté Ministériel n° ESU/CAMIN/046/93 du 29 septembre 1993 en territoire d'Ilebo¹⁶. Cet établissement est implanté dans la cité d'Ilebo qui est le chef-lieu portant le même nom que ce territoire. Les activités académiques ont été effectives en 1994.

Dès l'ouverture, l'ISTM/Ilebo avait fonctionné, selon le législateur, à la cité de Mapangu (secteur de Mapangu) jusqu'en 2000. Après cette année, cet établissement fut transféré à la cité d'Ilebo avec l'appui des autorités politico-administratives et de la zone de santé d'Ilebo. Il avait bénéficié de trois bâtiments de l'hôpital général de référence comme cadre approprié qui lui permettent d'assurer les activités académiques.

¹⁴ L'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0167/93 du 4 août 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en territoire national.

¹⁵ L'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0483/93 du 19 octobre 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans le territoire national.

¹⁶ L'arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/046/93 du 29 septembre 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans le territoire national.

Ce n'est qu'en 2002, par l'arrêté Ministériel n° ESU MINEDUC/CABMIN/ESU/178/2002 du 2 mars 2002 que l'ISTM/Ilebo a obtenu son agrément et sa prise en charge par le trésor public. Ce qui veut dire, il est versé dans le secteur public d'ESU.

3 DE L'ASSURANCE QUALITE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ILEBO

Nous sommes d'avis avec D. VAN DAMME lorsqu'il affirme qu'il n'existe pas de définition unanime de l'assurance qualité. D'une part, la qualité constitue la notion non stabilisée mais commune et d'autre part, presque chacun, chaque institution, chaque pays développe sa propre approche¹⁷.

OSWALD V.C. note que la terminologie « assurance qualité » inclut toutes les politiques, tous les processus d'évaluation en cours et toutes les actions développées afin de s'assurer que les institutions, programmes et qualifications ont atteint et gardé les standards spécifiques de l'éducation¹⁸.

OSWALD V.C. poursuit que la finalité du processus assurance qualité est :

- d'améliorer la qualité de la formation et,
- de rendre compte à la société de la manière dont les établissements développent la qualité dans le contexte d'un programme (responsabilité)¹⁹.

On peut noter qu'une bonne qualité favorise la réussite des étudiants, la formation des enseignants, les programmes et les dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Il y a lieu de dégager les aspects clés tels que : la responsabilité primaire pour l'assurance qualité, l'interaction entre l'assurance qualité interne et externe, l'amélioration de la qualité des prestations des institutions supérieures et universitaires, et la promotion de la culture qualité, plutôt que le processus lui-même.

De ce qui précède, ORIVED distingue deux formes d'assurance qualité²⁰ :

- l'assurance qualité interne qui doit promouvoir les valeurs et attitudes concernant la qualité, être adaptable aux conditions spécifiques. Il n'y a pas de procédure unique. L'assurance qualité interne se développe en consultation avec la communauté universitaire ; elle suit la collecte et l'analyse des données afin de mesurer la performance institutionnelle de toutes les activités et elle est organisée par une unité (cellule) de qualité.
- l'assurance qualité externe doit chercher un équilibre entre l'autonomie et la responsabilité en promouvant des audits et des évaluations institutionnels sur le processus de qualité interne ; elle doit accepter la diversité nationale, institutionnelle et disciplinaire et doit montrer une orientation d'amélioration en promouvant la transparence des résultats. En RD Congo, elle relève de la compétence du Ministère de tutelle.

4 DEFIS SUR L'ASSURANCE QUALITE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DU TERRITOIRE D'ILEBO

La qualité de l'établissement est fonction de l'évaluation de la performance qui consiste à apprécier les résultats obtenus par ce dernier. Pour cela, nous allons déterminer les indicateurs de performance qui permettent de voir si la qualité de l'enseignement à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo a atteint les standards voulus par la société.

De manière générale, la notion d'indicateur revient à l'expression mesurable de certains phénomènes majeurs dont on veut rendre compte et que l'on estime suffisamment représentatif de ces derniers.

M. KABEYA KADIEBUE note que l'indicateur est considéré comme une statistique permettant au public à connaître l'état de l'éducation à un moment donné, en se référant à un certain nombre de variables choisies en tenant compte de représentativité, cohérence et comparabilité²¹.

¹⁷ VAN DAMME, D., Cité par HELDENBERG, A. (sous la direction de), *les démarches qualité dans l'enseignement supérieur en Europe*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, p. 28.

¹⁸ OSWALD V.C., Cité par MAINDO M. NGONGA A. et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), *Op. Cit.*, p. 130.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ ORIVED, « Problèmes et perspectives des systèmes éducatifs ; In VERNIERES, M. (sous la direction de), *Ajustement, éducation et emploi*, éd. Economica, Paris, S.D., p. 35.

²¹ KABEYA KADIEBUE, M., *Planification de l'éducation. Théories et planifications*, éd. Science et Discursivité, Kinshasa, 2010, p. 109.

Toutefois, les types d'indicateurs varient selon l'échelle des valeurs de celui qui les conçoit. Pour mieux comprendre que l'enseignement est au rabais à l'ISP, l'ISC et l'ISTM, nous ferons une analyse de dix indicateurs de performance universitaire comme défis que nous présentons ci-dessous. Il s'agit des défis basés sur les ressources humaines, la gouvernance, les ressources financières, les étudiants, les activités académiques, la mobilité du personnel académique et scientifique, les activités de recherches scientifiques, les infrastructures, la bibliothèque et le partenariat.

4.1 DÉFIS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'enseignement ne peut s'améliorer que lorsqu'on tient compte des ressources humaines car elles constituent un vecteur important et dynamique de l'établissement. Il se constate que le personnel de l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo n'œuvre pas dans des conditions de travail favorable. Au regard de l'environnement socio-économique qui est le leur, ce personnel ne travaille que sur base de ce cadre que leur offre ces établissements.

Pour se rendre compte, le personnel ne dispose pas des matériels et équipements de bureaux appropriés. Cette situation influe sur l'amélioration de la qualité du travail et n'augmente pas la performance des établissements. Le manque des matériels et équipements a une implication sur les relations au travail qui apparaît timide entre le personnel. C'est qui crée une contrainte dans l'atteinte des objectifs à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo.

4.2 DÉFIS SUR LA QUALITE DE GOUVERNANCE

La qualité de l'enseignement dépend aussi de la gouvernance car dans celle-ci, nous voyons les différents organes qui doivent tenir les réunions pour éventuelles orientations et objectifs à atteindre des établissements. Il s'agit des organes ci-après : le Conseil de l'Institut, le Comité de Gestion, le Conseil de Section, le Conseil de Département ainsi que le Chef du Personnel. Ces différents organes ne se réunissent presque pas pour évaluer de la question de vitalité des établissements. Les problèmes associés à cette gouvernance sont : le manque de clarté dans la prise de décision, des lignes d'autorité et responsabilités confuses, la prévalence de la gestion informelle, des procédures mal adaptées et des processus de prise de décision non aligné avec les responsabilités. Dans le même ordre d'idées, on peut paraphraser le Ministre de l'ESU, dans son adresse inaugurale, que si beaucoup de choses pourrissent dans le secteur universitaire congolais parce que les instances qui devaient s'y pencher ne se réunissent presque pas selon un échéancier précis²².

4.3 DÉFIS SUR LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources financières constituent un socle pour l'établissement en vue d'une bonne croissance. Compte tenu des difficultés économiques que traverse la RD Congo, l'Etat alloue au secteur éducatif universitaire un budget dérisoire de 1,5% à 2%²³. Ce dernier n'arrive pas à subventionner les établissements d'ESU pour leur fonctionnement. C'est pourquoi, l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo ne se contentent seulement que des frais d'études des étudiants. Ces dits frais qui constituent un moyen d'autofinancement ne leurs permettent pas de couvrir des projets d'investissement, par exemple, de lotir sur leurs propres sites. Mais ces moyens financiers locaux contribuent seulement aux besoins ponctuels des établissements : des besoins de fonctionnement tels que l'achat des boîtes de craie, rames de papiers et autres divers.

4.4 DÉFIS SUR LES ÉTUDIANTS

Le recrutement des étudiants devrait normalement se faire sur base des critères garantissant à la fois l'excellence. Il se fait malheureusement que de nombreux étudiants sont inscrits dans les établissements publics d'ESU d'Ilebo d'un seul critère : le diplôme d'Etat. Les autres critères fixés par la loi, comme par exemple, le test d'admission, étant négligés.

Signalons que le territoire d'Ilebo est un territoire en grande partie agricole, une implication se dégage sur les conditions de vie des étudiants. La corrélation qui existe dans ces étudiants entre leurs vies sociales et leurs études est la difficulté de s'acquitter au paiement des frais d'études. Ils créent l'absentéisme au cours, parfois, ils arrivent en retard par rapport aux

²² Adresse inaugurale du Ministre de l'ESU à la communauté universitaire, 6 février 2015, à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa, p. 4.

²³ EKWA BIS ISAL, *Op.Cit.*, p. 23.

heures hebdomadaires prévues des cours. Pourtant, la performance académique de l'enseignant dépend aussi de l'effectif pour rendre l'auditoire brillant et élèvera aussi le niveau de l'enseignant.

4.5 DEFIS SUR LES ACTIVITES ACADEMIQUES

La qualité de l'enseignement dépend non seulement de la solidité des connaissances transmises, mais aussi de la régularité des enseignements et de la qualité du système d'évaluation. La solidité des connaissances transmises est tributaire non seulement de l'érudition du professeur mais aussi et surtout de la documentation disponible dans les bibliothèques de son établissement.

MABIALA MANTUBA N., P. note que l'université n'est efficace que si les professeurs sont capables d'assurer toute leur charge horaire prévue pour l'année en cours, que si le calendrier académique est respecté et que si les étudiants doués peuvent accomplir sans interruption la durée minimale prévue au programme pour leurs formations²⁴.

La disponibilité des syllabus comme support de base pour les enseignements constitue une difficulté énorme à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo. Lorsque le syllabus manque, l'étudiant va parfaire ses notes qui ne reflèteront pas le fonds et la philosophie de l'enseignement.

Aussi, l'irrégularité dans l'enseignement, mieux encore par l'interruption régulière de l'enseignement suite à des étudiants qui ne savent pas payer les frais d'études constitue une des causes d'un enseignement au rabais et d'une acquisition démotivée des connaissances par les étudiants. La qualité du système d'évaluation dépend non seulement des conditions d'évaluation mais aussi de la moralité des enseignants et des étudiants.

4.6 DEFIS SUR LA MOBILITE DU PERSONNEL ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

Les membres du corps scientifique constituent plus une des composantes permanentes de l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo. Il est important pour ces établissements publics d'ESU que la qualité de ceux-ci soit reconnue scientifiquement par leurs paires hiérarchiques. Dans ce cas, les professeurs visiteurs peuvent apporter aux membres du corps scientifique de ces dits établissements un stimulus pour la recherche et assurer les standards de qualité. Mais, il y a certainement aussi des problèmes pour les dirigeants de ces établissements qui ne manifestent pas la volonté de solliciter un à deux professeurs visiteurs par année académique pour un arrimage compétitif de l'enseignement.

4.7 DEFIS SUR LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES

La recherche de l'excellence scientifique et académique est une obligation fondamentale de la profession académique. SHILS note que dans un établissement de rayonnement de la connaissance, le professeur d'université doit raviver, sans cesse, ses connaissances, par la seule recherche, pour éviter qu'il puisse subir un processus de disqualification progressive. L'enseignement languit et s'affaiblit assez rapidement s'il n'est pas soutenu par la recherche. L'enseignement et la recherche obligent le professeur à s'engager sur la voie d'une excellence innovatrice. Celle-ci implique de la part du professeur une innovation continue de ses connaissances, le rendant capable de répondre efficacement aux exigences de l'évolution scientifique et aux mutations du système d'enseignement²⁵.

Les établissements publics d'ESU d'Ilebo n'ont pas une revue scientifique pouvant conduire aux membres du corps scientifique de produire leurs publications. Chaque enseignant fournit ses efforts ailleurs pour produire des publications scientifiques. Dans le même ordre d'idées, le Ministre de l'ESU avoue que la recherche est devenue l'enfant pauvre de beaucoup d'établissements de l'ESU. Il y en a qui depuis trois (3) ans, n'ont pas organisé une seule conférence. Des étudiants terminent un cycle sans savoir ce que c'est une conférence²⁶. Il est Pareil pour ces établissements d'Ilebo. Les membres du corps scientifiques se perfectionnent lorsque leurs recherches aboutissent à des publications, à la tenue des conférences et à

²⁴ MABIALA MANTUBA N., P., *Les indicateurs de la permanence de la crise universitaire ; In NDAYWEL e NZIEM., I. (sous la direction de), l'université dans le devenir de l'Afrique. Un demi-siècle de Présence au Congo Zaïre, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, p. 249*

²⁵ SHILS, *Cité par MABIALA MANTUBA, P., Art. Cit., p. 246.*

²⁶ *Adresse inaugurale du Ministre de l'ESU à la communauté universitaire, art. Cit., p. 10*

des journées scientifiques, à des cafés scientifiques. L'excellence académique et scientifique de ceux-ci devrait permettre à ces établissements d'atteindre un niveau compétitif.

4.8 DÉFIS SUR LES INFRASTRUCTURES

L'état de lieux constitue un élément attractif pour l'établissement supérieur et universitaire. Le fait de disposer ses bâtiments propres, d'entretenir ses bâtiments et locaux peuvent attirer les étudiants et la société à l'intégration dans un milieu universitaire. Ces derniers peuvent devenir des partenaires de l'éducation lorsqu'ils constatent de la qualité des bâtiments. C'est qui veut dire, avoir des bons bâtiments, bien propres, bien commodes avec un environnement aménagé et assaini. Nous nous rallions au point de vue de W. EXPERTON lorsqu'il dit que le critère de la qualité d'un établissement c'est d'être propriétaire du foncier et des bâtiments²⁷

La difficulté que l'on rencontre dans les établissements d'Ilebo est qu'ils ne disposent pas des bâtiments propres. Ils sont locataires, soit dans les bâtiments des établissements du régime public (foyer social, école primaire, hôpital de l'Etat), soit dans les bâtiments des privés. Ces bâtiments se trouvent ainsi en état de délabrement n'ayant pas des conditions favorables pour assurer la qualité de l'enseignement.

4.9 DÉFIS SUR LA BIBLIOTHÈQUE

Dans l'enseignement supérieur et universitaire, lorsqu'on parle de la recherche, on sous-entend de la bibliothèque. Or les établissements publics d'ESU d'Ilebo n'ont pas des bibliothèques adéquates. Ces dernières sont en état de délabrement. Le volume d'ouvrages dans ces bibliothèques est insuffisant mais il se rayonne dans les étagères les travaux de fin de cycle et des mémoires. Nous sommes d'avis avec le Ministre de l'ESU que les bibliothèques sont pour les enseignants, les étudiants, ce que sont les laboratoires médicaux pour les malades et les infirmiers²⁸.

4.10 DÉFIS SUR LE PARTENARIAT

L'image que les personnes extérieures se font d'une organisation témoigne de la qualité de la performance institutionnelle. La bonne ou la mauvaise audience d'une organisation peut conduire à sa faillite ou à sa prospérité. L'université est appréciée par la société en fonction des certains contrats de partenariat avec d'autres établissements pour élever certaines valeurs qu'elle est appelée à défendre : mesurer les standards de la qualité par rapport aux autres.

L'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo n'ont pas signé un contrat de partenariat avec d'autres établissements ni au niveau national, ni au niveau international. Ce qui baisse davantage l'assurance qualité de leur enseignement.

5 STRATEGIES POUR AMELIORER L'ASSURANCE QUALITE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ESU D'ILEBO

La structure de ces établissements ne peut répondre à l'amélioration de la qualité que lorsqu'il y a une implication des acteurs qui sont des partenaires de l'éducation universitaire. Ceux-ci peuvent être catégorisés de deux ordres : externe et interne.

5.1 PARTENAIRES EXTERNES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ESU D'ILEBO

L'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo doivent bénéficier de l'appui de l'extérieur pour garnir leur expertise en matière de l'enseignement. Parmi ces composantes, nous citons les pouvoirs publics et les entreprises de la contrée.

²⁷ EXPERTON, W., *Quel mode de gouvernance pour l'enseignement supérieur en République Démocratique du Congo ?* In MAINDO M.NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), *Op. Cit.*, p. 160

²⁸ *Adresse inaugurale du Ministre de l'ESU à la communauté universitaire, Art. Cit.*, p. 10

a. Pouvoirs publics

La réglementation des établissements publics d'ESU est complexe et abondante. Ce qui crée un dysfonctionnement et un laisser-aller auprès des institutions universitaires d'Ilebo. Les pouvoirs publics ont mis à leurs dispositions des textes légaux, réglementaires et des salaires pour le personnel qui ne suffisent pas pour que le système éducatif universitaire d'Ilebo s'améliore. En dehors de ces textes et moyens, nous en proposons deux mécanismes : octroi des subsides et la création d'un organe qualité.

❖ Octroi des subsides auprès des établissements publics d'ESU d'Ilebo

L'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo, selon les textes réglementaires, jouissent d'une autonomie. Dans ce cas, les modes d'interventions des pouvoirs publics dans la gouvernance de ces établissements soient accompagnés d'un accent mis par le Ministère de tutelle sur les instruments d'allocation des ressources financières. Ainsi, ces établissements se voient accorder une plus grande autonomie pour gérer leurs propres affaires. Des fonds publics alloués sous forme des subsides ou dotations globales (frais ponctuels pour le fonctionnement, frais d'investissements pour la construction, équipements des bibliothèques et laboratoires, frais pour la charge du personnel) sont encouragés. Les pouvoirs publics chercheraient à responsabiliser l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo en liant ce financement à la performance et à la qualité qui fait l'objet d'une évaluation publique.

❖ Création d'un organe qualité au niveau de l'Etat

Cette proposition de la création des nouveaux organes pour assurer la qualité des établissements d'ESU date de longtemps. Pour paraphraser les Présidents des Conseils d'Administration des Universités, des Instituts Techniques et Pédagogiques qui dans leur mémorandum sur la gestion des Universités et Instituts Supérieurs publics adressé au Premier Ministre en 2010, y ont déclaré que ces présidents sont d'avis que les circonstances qui avaient prévalu à la création des Conseils ne sont plus les mêmes en rapport avec l'encadrement des établissements²⁹.

La nécessité de la création de l'organe de qualité par l'Etat est dans la démarche d'évaluation et de contrôle qualité par le Ministère de tutelle et ses composantes. Cet organe consistera à : évaluer et contrôler la viabilité des établissements, évaluer des performances statistiques, la vision, orientation et les objectifs du système d'assurance qualité (enseignement et recherche), donner des allocations de ressources publics aux établissements, contrôler la légalité et audits financiers, embaucher et débaucher les personnels, réglementer les finances et imputabilité, etc.

b. Entreprises d'Ilebo

L'enseignement supérieur à travers le monde se développe et contribue à la prospérité économique jugée indispensable. Il est soumis à des fortes pressions qui le poussent à évaluer. La société demande aux établissements d'enseignement supérieur de faire preuve d'excellence dans la recherche, de mieux répondre aux nouvelles qualifications demandées par le marché d'emploi.

Dans cette logique, les entreprises publiques et responsabilités sociales des entreprises privées de la contrée contribueraient de financer l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo sous la réglementation de l'Etat. Ce qui veut dire que les entreprises donatrices des fonds, par le truchement de l'Etat, pourraient, chaque fois connaître la gestion de fonds, leurs canaux d'utilisation et les résultats escomptés.

5.2 PARTENAIRES INTERNES DES ETABLISSEMENTS D'ESU D'ILEBO

Parmi les composantes internes du système éducatif universitaire, on peut noter les membres des comités de gestion, le personnel (enseignants et administratifs) et les étudiants.

a. Membres des comités de gestion

Les membres des comités de gestion de l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo ont la gouvernance des différentes composantes des dits établissements. Ainsi, ils ont d'abord, une responsabilité basée sur la culture qualité et ensuite, une responsabilité sur la création d'une cellule d'assurance qualité.

²⁹ Mémorandum des Présidents des Conseils d'Administration des Universités, des Instituts Supérieurs Techniques et Pédagogiques, Kinshasa, le 25 mars 2010, pp. 1- 4.

❖ La culture qualité dans les établissements

La culture qualité est un des aspects importants pour l'assurance qualité dans la mesure où la maîtrise de l'établissement par les comités de gestion n'est pas suffisante. Il est nécessaire que l'ensemble du personnel oriente ses tâches et sa réflexion vers la satisfaction permanente du territoire en vue de partager des valeurs communes. Ce sont ces valeurs partagées qui vont permettre au personnel de faire face à des situations imprévues en prenant des décisions qui vont, de façon naturelle ou par réflexe, dans le sens de la satisfaction de la société d'accueil sans attendre une quelconque directive hiérarchique.

OSWALD V.C. souligne que la culture qualité est une attitude difficile à définir mais comporte des caractéristiques ci-dessous : la connaissance du besoin d'un système (mais pas bureaucratique), le comportement prime sur le système, la clarté des objectifs, la place centrale des étudiants, le partenariat et le sens de la communauté, l'autorité pour donner de l'inspiration plutôt que pour imposer, la capacité de réflexion et d'initiative, l'accueil de l'évaluation, la critique externe, etc³⁰. Dans cette logique, ce sont les acteurs (personnel scientifique et administratif) qui font la qualité et non pas les experts externes.

b. Personnel (enseignants et administratifs)

Les membres de la communauté académique et administrative de l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo n'accepteraient que les décisions des dirigeants soient prises dans le meilleur intérêt des établissements. Les canaux d'information soient mises en place pour que les idées circulent dans les deux sens (de base au sommet et vice versa). En d'autres termes, les partenaires mettent en place un comité pour stimuler la participation de tous aux décisions clefs.

c. Etudiants

Nombre d'étudiants des établissements publics d'ESU d'Ilebo et leurs familles ont un faible revenu qui ne leur permettrait pas de s'acquitter convenablement au paiement des frais d'études. Cette situation compliquerait le bon fonctionnement de ces établissements, ni de payer de manière satisfaisante la prime locale de leurs partenaires (les membres du corps académique et scientifique y compris les membres du corps administratif). Nous suggérons aux familles de ces étudiants de bien planifier leur budget en instaurant un système de paiement anticipatif. A ce moment, ils auraient contribué à l'épanouissement de ces établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire d'Ilebo et à la formation de leurs enfants (étudiants).

6 CONCLUSION

L'analyse endoscopique des variables de performance à l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo nous a permis de constater la dépréciation progressive du système d'enseignement en particulier, dans cette partie du territoire national, et en général, en RD Congo.

Les établissements publics d'enseignement supérieur d'Ilebo posent une question d'assurance qualité lorsqu'ils n'aménagent pas le degré de l'enseignement. Nous n'avons constaté que les indicateurs de performance ci-dessous : les ressources humaines, la gouvernance, les ressources financières, les étudiants, les activités académiques, la mobilité du personnel académique et scientifique, les activités scientifiques, les infrastructures, la bibliothèque et le partenariat influent négativement sur le niveau d'excellence de l'enseignement.

Pour relever la pente, l'ISP, l'ISC et l'ISTM d'Ilebo devront impliquer les acteurs du système éducatif universitaire congolais tant au niveau externe qu'interne afin de redorer l'image ternie sur le plan national et international.

³⁰ OSWALD, V.C., *L'aménagement de l'assurance qualité*, In MAINDO M.NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), *Op.cit.*, pp. 121 - 122.

REFERENCES

- [1] Adresse inaugurale du Ministre de l'ESU à la communauté universitaire à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa, 6 février 2015
- [2] Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0167/93 du 4 avril 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en territoire national
- [3] Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0483/93 du 19 octobre 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en territoire national
- [4] Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/046/93 du 29 septembre 1993 portant ouverture des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en territoire national
- [5] Cellule Technique pour les Statistiques de l'Education (CTSE), Annuaire statistique de l'ESU, année académique 2010-2011, Kinshasa, Décembre 2012
- [6] EKWA BIS ISAL, L'école trahie, éd. CADICEC, Kinshasa, 2004
- [7] EXPERTON, W., Mondialisation et enjeux des réformes de l'enseignement supérieur, In MAINDO M. NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction), L'université en chantier en RD Congo. Regards croisés sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire, éd. Karthala, Paris, 2012
- [8] HELDENBERGH, A. (sous la direction de), Les démarches qualité dans l'enseignement en Europe, éd. L'Harmattan, Paris, 2003
- [9] KAMINAR NSIY, M.T., L'étatisation, la politisation et la démocratisation de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC. Histoire et défis actuels, In Colloque sur les libertés académiques, Tanger, Maroc, 2010
- [10] KILANGA MUSINDE, J., L'université de Lubumbashi : cinquante ans après, quel modèle universitaire pour quel destin ? In NDAYWEL e NZIEM, I. (sous la direction), L'université dans le devenir de l'Afrique, un demi-siècle de présence au Congo Zaïre, éd. L'Harmattan, Paris, 2007
- [11] KABEYA KADIEBUE, M., Planification de l'éducation. Théories et applications, éd. Science et Discursivité, Kinshasa, 2010
- [12] MABIALA MANTUBA N., P., Les indicateurs de la permanence de la crise à l'université, In NDAYWEL e NZIEM, I. (sous la direction de), L'université dans le devenir de l'Afrique, un demi-siècle de présence au Congo Zaïre, éd. L'Harmattan, Paris, 2007
- [13] MAINDO M. NGONGA, A. et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), L'université en chantier en RD Congo. Regards croisés sur la réforme d'enseignement supérieur et universitaire, éd. Karthala, Paris, 2012
- [14] Mémoire des Présidents des Conseils d'Administration des Universités, des Instituts Supérieurs Techniques et Pédagogiques, Kinshasa, le 25 mars 2010
- [15] Ministère de l'ESU, l'enseignement supérieur et universitaire du Zaïre. Essaimage et perspectives d'avenir, éd. PUZ, Kinshasa, 1994
- [16] MUENE BATENDE, G., Origines et évolution de l'ESU en RDC. Des écoles de Kisantu aux états généraux ; In FIUC, Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique. Actes du séminaire-atelier à Kinshasa, du 13 au 19 février 2002
- [17] NDAYWEL e NZIEM, I. (sous la direction de), L'université dans le devenir de l'Afrique. Un demi-siècle de présence au Congo - Zaïre, éd. L'Harmattan, Paris, 2007
- [18] OSWALD, V.C., - L'aménagement de l'assurance qualité, In MAINDO M. NGONGA, A et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), L'université en chantier. Regards croisés sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire, éd. Karthala, Paris, Paris, 2012
- [19] OSWALD, V.C., - Promotion de la qualité dans les universités congolaises et compétitivité sur le plan international, In MAINDO M. NGONGA, A et KAPAGAMA IKANDO, P. (sous la direction de), L'université en chantier. Regards croisés sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire, éd. Karthala, Paris, Paris, 2012
- [20] SABAKINU KIVULU et MPEYE N., Education, recherche scientifique et technologie au Zaïre. Analyses et décisions de la conférence nationale souveraine, Bibliothèque nationale du Zaïre, Kinshasa, 1995
- [21] TSHIBANGU TSHISHIKU, T., L'université congolaise. Etapes historiques, situation actuelle et défis à relever, éd. Universitaires africaines, Kinshasa, 1998
- [22] VERNIERES, M. (sous la direction), Ajustement, éducation et emploi, éd. Economica, Paris, S.D.